

Collectif « Plaines du Languedoc »

Lettre ouverte à :

Madame Ségolène Royal

Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie
Hôtel Roquelaure
246 Boulevard St. Germain, 75007 Paris

Copies à
Monsieur le Préfet de l'Aude
Monsieur le Préfet de l'Hérault,
Monsieur le Président du Conseil Général de l'Aude,
Monsieur le Président du Conseil Général de l'Hérault
Monsieur le Président du Conseil Régional du
Languedoc-Roussillon

Castelnau de Guers, le 27 octobre, 2014

Objet : Nous nous opposons à une prolongation du permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Plaines du Languedoc ».

Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie ,

Nous avons l'honneur de vous adresser la présente lettre pour le motif suivant :

Le 18 septembre, 2012, Mme Delphine Batho avait déclaré, à propos des permis d'exploration d'hydrocarbures, que tout permis jugé suspect, visant en fait le gaz et huile de schiste, serait immédiatement abrogé. A ce jour, cependant, le permis dit « Plaines du Languedoc » détenu par la compagnie suédoise LUNDIN INTERNATIONAL est toujours en cours de validité.

Ce permis, accordé dans le plus grand secret, sans consultation, ni même information des populations et des élus locaux, est arrivé à expiration le 2 octobre 2014. Jusqu'à la fin mai, la compagnie Lundin n'avait entrepris aucune démarche sur le territoire du permis, mais fin mai, un représentant de la société Athémis France, agissant pour le compte de Lundin International, est passé dans plusieurs villages de l'Aude et de l'Hérault, pour obtenir l'accord des maires pour faire des relevés topographiques, avant une campagne sismique, ceci pour préparer une exploration « dans deux ou trois ans », a-t-il dit. Nous supposons qu'avant le 25 juin, Lundin a déposé une demande de prolongation de son permis, qui concernera toujours, du moins officiellement, les hydrocarbures gazeux ou liquides « conventionnels ».

Or, sur le site web Lundin, en août, 2010, on lisait, à propos de ce même permis : « Large acreage position ; exploration potential oil/gas shale ; option value « (valeurs d'options

de souscription (actions) pour le gaz de schiste/pétrole de schiste) En 2012, cette mention avait disparu du site. On peut, bien entendu, penser que cette compagnie poursuit toujours les mêmes objectifs, gaz et pétrole de schiste, sans toutefois les nommer, dans l'attente de jours meilleurs....

En outre, à regarder de près les engagements pris par Lundin en septembre, 2011, on constate que la compagnie n'a pas tenu ses engagements : des quatre phases annoncées, seule la première a été réalisée. Puis, il semble difficile d'accorder la confiance à une compagnie dont le journal suédois, The Local, nous informe que sa réputation a été sévèrement ternie par ses activités en Afrique, qui lui ont valu, d'ailleurs, d'être soupçonnée de « crimes contre l'humanité ». Et d'être épinglée par l'ONU pour avoir pillé le Congo. (1)

Le territoire visé par ce pétrolier comporte également des zones protégées, telles qu'une ZRE en bord de mer, autour de Valras et d'Agde, plusieurs zones de protection spéciale Natura 2000 (directive oiseaux et directive habitat), des réserves naturelles, des ZPPAUP, dont les objectifs sont en contradiction complète avec une industrialisation du territoire. En outre, le Canal du Midi, qui traverse toute la surface du permis est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il est évident qu'une exploration/exploitation, que ce soit pour du « conventionnel » ou pour du « non-conventionnel », serait catastrophique pour notre région, dont l'économie est fondée sur l'agriculture et le tourisme. Les viticulteurs de l'Aude et de l'Hérault ont fait de très gros investissements pour améliorer la qualité des vins du Languedoc, désormais célèbres dans le monde entier. Nous avons également de plus en plus de touristes, et d'habitants originaires d'autres pays de l'Union Européenne, de l'Amérique du nord, de l'Australie, de la Nouvelle Zélande... qui apprécient la beauté des paysages et le calme.

Mais quel touriste souhaiterait passer ses vacances dans une chambre d'hôtel ou un camping avec vue sur derrick, station de compression, oléoduc ou gazoduc, les nuits gâchées par le torchage du méthane qui s'échappe des puits et par la circulation de poids-lourds ? Comment admirer un paysage désormais mité par des puits d'extraction, en circulant sur des routes encombrées par d'innombrables camions citernes ?

Quel propriétaire, ayant investi des années d'épargne dans son habitation principale va accepter que la valeur de son bien soit réduite de 25 ou 30%, voire plus ?

Tout cela sans évoquer les dangers bien documentés de toute exploration/exploitation d'hydrocarbures, conventionnels ou non-conventionnels, pour les populations :

Pollution des nappes phréatiques par les forages, (par exemple, les villes de Dimock en Pennsylvanie, de Pavillion dans le Wyoming ou la ville de Kutno en Pologne), sans même évoquer le spectre de la fracturation hydraulique, toujours interdite en France.

En effet, tout forage profond est susceptible de causer une contamination des nappes par des métaux lourds et radionucléides présents naturellement dans le sous-sol.(2) Et dans notre sous-sol karstique, aux multiples failles et fractures naturelles, la pollution des nappes phréatiques est certaine. Dire que ces problèmes peuvent être réglés par des « best practices » ou de la régulation relève de l'inconscience, surtout quand on sait que, suite au lobbying intensif de l'industrie pétrolière, les amendements à la Directive de la Commission européenne, amendements visant à protéger les populations en cas d'exploitation des gaz et huile de schiste, votés par le Parlement européen, ont été mis de côté par la Commission.

Puis, le problème des déchets :

Dans son rapport du 7 septembre, 2011, Lundin parle de stockage dans des bassins de rétention, avant leur transport vers un « centre d'élimination agréé ». Mais personne ne sait éliminer des déchets de ce type ! En outre, dans nos régions, lors de pluies fortes et prolongées, les rivières débordent, inondant les plaines. A certains endroits, il y a des inondations tous les ans, et les eaux restent souvent plusieurs jours sur les terres. Si les eaux sont assez hautes, ces bassins seront inondés et leur contenu sera répandu sur toutes les plaines, provoquant une pollution massive et irréversible. Nous avons vu ce phénomène dans le Colorado en septembre 2013 (3), et encore cette année (4)

Dans notre région, les intempéries de septembre et octobre de cette année ont bien montré que, contre les épisodes dits cévenoles ou « méditerranéens », l'homme ne peut rien. Imaginez nos plaines recouvertes d'eau et de boues de forage hautement toxiques et ces mêmes plaines, devenues stériles, une fois le déluge passé.

Il est beaucoup question chez certains membres du gouvernement de nouvelles techniques de fracturation, qui seraient « propres », dont la fracturation par heptafluoropropane (HFC-227ea).

Ce gaz, pourtant, est un très puissant gaz à effet de serre (ayant un potentiel de réchauffement global à 20 ans 4300 fois plus élevé que le CO2 et 2500 fois plus élevé à 100 ans (UNFCC). En outre, à haute température, il se décompose en acide fluorhydrique ou fluorure d'hydrogène, HF, substance très corrosive et extrêmement dangereuse. Et pourtant, certains députés et ministres semblent se laisser convaincre par les arguments et assurances de l'industrie pétrolière, en qualifiant les inquiétudes justifiées des populations d' »obscurantisme ». Nous entendrons sans doute bientôt parler en France de la différence faite par l'industrie aux USA entre la « bonne science » (« good science ») et « la mauvaise science » (« bad science »), la bonne étant celle qui va dans le sens des industriels !

Que dire aussi des effets d'une telle exploitation sur le dérèglement climatique ? Monsieur Fabius pousse des cris d'alarme, en prévenant qu'aucun pays, aucune ville, aucune commune ne sera épargné par ces phénomènes catastrophiques, et, en même temps, la France accorde de nouveaux permis, hésite à en abroger ou à refuser de prolonger d'autres. Une récente étude de l'Université de Princeton (5) a démontré que des puits de gaz et de pétrole abandonnés sont en train de polluer l'air dans la Pennsylvanie, que les puits aient été bouchés ou non ; entre 4 et 13% des émissions de gaz à effet de serre dans l'état seraient dus à ces puits. Il n'y a aucune raison de croire qu'il en irait autrement pour la France ! L'année prochaine, c'est pourtant la France qui accueillera la conférence mondiale sur le climat !

Nous savons également que les arguments économiques ne tiennent pas la route : un emploi pérenne par puits (6) ne suffira pas pour compenser les un à deux millions d'emplois perdus dans l'agriculture, l'industrie immobilière et l'industrie du tourisme à l'échelle nationale. Les estimations des réserves sont souvent très exagérées, comme le démontre l'exemple de la Pologne et, récemment, celui de la Californie où l'on vient de diminuer de 96% l'estimation des réserves exploitables de gaz et de pétrole de schiste. C'est la technique de l' « overbooking », bien connu aux USA (7) et, désormais, en Europe aussi. Il est d'autant plus étonnant que le gouvernement s'obstine de la sorte que, lors de la récente « Global Natural Resources Conference » organisée par Morgan Stanley à Barcelone, on a déclaré, comme l'a rapporté « Challenges n°394 du 19 juin, 2014 , pg.5 : « les experts et dirigeants d'entreprises internationales du secteur se sont montrés

sceptiques sur les réserves en pétrole et gaz de schistes, sauf aux Etats-Unis et en Argentine. » Alors pourquoi les pétroliers insistent-ils ? Sans doute, parce qu'il s'agit d'une bulle spéculative, où il faut continuer à forer pour attirer d'autres investisseurs, et tant pis pour les populations impactées, l'environnement détruit ! (7)

Il nous semble tout à fait inadmissible que l'on prenne de tels risques avec la santé publique et l'environnement, non seulement pour ceux qui y vivent maintenant, mais aussi pour les générations futures.

C'est la raison pour laquelle nous vous prions, Madame la Ministre, de ne consentir NI à une prolongation en seconde période du permis dit « plaines du Languedoc », NI à une prolongation exceptionnelle de ce permis auquel la population est, et restera à jamais, hostile.

Collectif citoyen de Pézenas, Castelnaud de Guers (34)

Collectif de Campagnan, St. Pargoire (34)

Collectif de Montpeyroux (34)

Collectif d'Arboras (34)

Collectif biterrois (34)

Collectif Non au Gaz de schiste, Canal Lirou (34)

Collectif Gaz de schiste Non Merci de Clapiers (34)

Collectif Non au Gaz de schiste du Minervois (11)

Association Halte au Gaz de Schiste Littoral Biterrois (34)

Collectif du Céressou (34)

Collectif Orb-Jaur Non au Gaz de schiste (34)

Collectif Eco'lectif Dégaze de Gignac et environs (34)

Collectif citoyen du Narbonnais Non au Gaz et au Pétrole de Schiste (11)

Collectif Corbières Non au gaz et au pétrole de schiste (11)

Collectif Stop Gaz de schiste (69)

Collectif de Haut Bugey Non aux forages hydrocarbures(01)

Collectif des Pays de Savoie et de l'Ain Non au gaz de schiste (01 73 74)

Collectif 07 Stop gaz et huiles de schiste (07)

Collectif Halte au gaz de schiste littoral biterrois (34)

Collectif Montpellier-Littoral Contre les gaz et huiles de schiste (34)

Collectif Touche pas mon schiste (07)

Collectif Garrigue-Vaunage (30)

Collectif Causse-Méjean Gaz de schiste Non (48)

Les dindons de la farce (France)

Collectif Grand Montpellier "Gaz de Schiste : Non Merci !" (34)

Collectif Stop au gaz de schiste, Anduze (30)

Collectif Roquedur-Le Vigan (30)

CAMIS'GAZ Collectif de vigilance "permis plaine d'Alès" (30)

Collectif Basta! Gaz Alès (30)

Collectif Piémont cévenol (30)

Intercollectif Gardéchois regroupant les 13 communes concernées par le permis du bassin d'Alès (30)

Collectif "houille-ouille-ouille 59/62 "

Collectif 91 non au gaz et pétrole de schiste

Collectif des taupes énervées

Collectif citoyen IDF Non aux pétroles et gaz de schiste et de couche !

Collectif "stop gaz de schiste 39"

Collectifs 83 Non au gaz de schiste
Collectif viganais (30)
Ensemble des collectifs Isérois STOP GHRM (38)
Collectif du pays fertois (77)
Collectif du Grand Valentinois contre les gaz de schiste(26)
Collectif stop gaz de schiste 69
Collectif Stop Gaz d'Hydrocarbures de Lorraine et d'Alsace (54, 55, 57, 67, 68, 88)
Collectif Vigilance Hautes Cévennes (30)
Collectif Vaucluse sans Gaz de schiste (84)
Collectif Non au Gaz et Huile de schiste (47)
Collectif "Non Gaz de Schiste" Florac (48)
Collectif roynac26
Collectif GAZPART Soissons (02)
Collectif pays cigalois (30)
CollectifAGClesmages

- (1) The Local, journal suédois, le 22 décembre, 2011
- (2) Sciences & Avenir, n°778, décembre, 2011
- (3) <http://naturealerte.blogspot.fr/2013/09/18092013-usa-les-coloradiens-sont.htm/>
- (4) <http://ecowatch.com/2014/06/21/noble-energy-oil-spill-poudre-river/>
- (5) CO2, Methane, and Brine Leakage through Subsurface Pathways : Exploring Modeling, Measurement & Policy Options, Mary Klang
- (6) Le Mirage du Gaz de Schiste, Thomas Porcher
- (7) <http://thinkprogress.org/romm/2011/10/22/349767/rfk-robert-f-kennedy-jr-natural-gas-fracking/>